



Modernisation de l'agriculture et santé mentale : les contradictions au travail

*Modernization of the agriculture and the mental health: the contradictions at
work*

Modernización de la agricultura y salud mental: las contradicciones en el trabajo

Philippe Spoljar



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/pistes/4430>

DOI : [10.4000/pistes.4430](https://doi.org/10.4000/pistes.4430)

ISSN : 1481-9384

Éditeur

Les Amis de PISTES

Référence électronique

Philippe Spoljar, « Modernisation de l'agriculture et santé mentale : les contradictions au travail », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé* [En ligne], 17-1 | 2015, mis en ligne le 01 avril 2015, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/pistes/4430> ; DOI : [10.4000/pistes.4430](https://doi.org/10.4000/pistes.4430)

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.



Pistes est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Modernisation de l'agriculture et santé mentale : les contradictions au travail

Modernization of the agriculture and the mental health: the contradictions at work

Modernización de la agricultura y salud mental: las contradicciones en el trabajo

Philippe Spoljar

- 1 L'évaluation récente des suicides dans les professions agricoles fait état d'un taux supérieur à ceux rencontrés dans les autres professions. L'enquête menée par l'Institut National de Veille Sanitaire a enregistré sur la période 2007-2009 :
« 417 suicides chez les hommes (respectivement 130, 146 et 141 en 2007, 2008 et 2009) et 68 chez les femmes (19, 27 et 22 en 2007, 2008 et 2009) » (Bossard et coll., 2013).
- 2 Ce phénomène désormais quantifié est toutefois connu depuis fort longtemps (Salmona, 2003), bien que le nombre d'études qui s'y rapporte apparaît particulièrement restreint, du moins dans le domaine français (Hirsch, 2006 ; Stark, 2008). Une telle investigation s'est en effet heurtée à de nombreux obstacles assez spécifiques à une profession peu accessible qui coïncidait il y a peu de temps encore avec le monde de la ruralité, c'est-à-dire non seulement un ensemble d'activités professionnelles, mais également une forme de société.
- 3 Les difficultés rencontrées par les exploitants et salariés de l'agriculture émergent et se manifestent simultanément à des niveaux très hétérogènes, tour à tour économiques, sociaux, culturels, techniques, organisationnels et familiaux, ayant tous un impact convergent qui se potentialise dans l'activité professionnelle concrète autant que dans la vie personnelle quotidienne. L'analyse des contextes susceptibles de compromettre la santé mentale requiert donc la prise en considération de cette diversité de réalités associée à la recherche de phénomènes congruents et convergents qui rendraient compte d'une fragilisation critique des professionnels. L'hypothèse que nous suivons ici désigne

la figure de la contradiction comme étant susceptible de constituer un tel déterminant, non exclusif mais décisif dans la détérioration de la santé au travail, impliqué en particulier dans les actes suicidaires chez les agriculteurs.

1. Introduction. Les figures de la contradiction

- 4 La contradiction est une figure logique qui se réalise en prenant un visage différent selon les niveaux de réalité auxquels elle se manifeste : incitations économiques antinomiques, conflits éthiques, normes techniques incohérentes, appartenances antagonistes, etc. L'effet conjugué de ces contradictions se déploie sur mode pathogène au cœur de l'activité de travail et en dernier ressort dans la vie personnelle, la coupure entre les deux registres, si tant est qu'elle puisse absolument exister, étant encore aujourd'hui assez peu marquée dans les petites exploitations qui restent en France largement majoritaires. Le « double lien », ou « double contrainte », constitue d'ailleurs une forme de contradiction considérée par les approches systémiques comme conduisant à l'apparition de certaines affections mentales (Wittezaele, 2008). Aussi chercherons-nous dans cet article à situer et décrire quelques-unes des formes prises par les mouvements contradictoires lorsqu'ils surgissent, traversent et agissent dans les différents registres évoqués plus haut. Il s'agira alors de préciser certaines corrélations entre, d'une part, la diversité des contextes problématiques qui s'inscrivent initialement dans des registres socio-économiques et socio-historiques larges et, d'autre part, la réalité locale et concrète de situations vécues ultimement comme des épreuves insurmontables par les professionnels. Une réflexion sur la prévention du suicide dans les professions agricoles gagnerait ainsi, pouvons-nous penser, à considérer ainsi de façon plus circonstanciée l'articulation de ces perspectives qui déterminent différemment mais simultanément la dégradation de certaines conditions de travail et leurs effets sur la santé mentale des professionnels.
- 5 Les analyses standardisées évaluant les « facteurs de risque » (DARES, 2010) font certes référence à une très large variété de causes putatives des suicides, mais elles proposent une lecture essentiellement médicalisante indexée sur différentes variantes du modèle « bio-psycho-social »¹, ceci sous l'autorité méthodologique d'une épidémiologie (Collectif, 2011) qui tend à réduire le fait suicidaire à une « maladie », parmi d'autres. Certaines études en prévention des risques s'approchent plus près des particularités du monde rural mais, restreignant les analyses causales à un modèle issu des théories du stress (Williams, 2001), elles tendent à négliger en amont les particularités des contextes socio-économiques et, en aval, les ressorts mentaux de l'activité pour se circonscrire à l'organisation du travail. Confirmant l'abrupte et traditionnelle opposition entre individu et société, ces questions sont respectivement laissées aux sociologues et aux psychologues, qui les abordent selon leurs éclairages académiques propres (Béguin et coll., 2011). Ce qui est alors gagné en précision dans la connaissance des dysfonctionnements organisationnels semble perdu en profondeur de perspective.
- 6 Les « modèles » qui sous-tendent les analyses « stressologiques » se constituent autour d'une description d'une liste de facteurs auxquels une valeur explicative relevant d'une causalité de nature statistique finit par être reconnue. Ces facteurs sélectionnés sont abstraits d'observations de situations considérées comme typiques : constater par exemple qu'il y a plus d'agriculteurs que d'agricultrices qui se suicident permet d'affirmer que le fait d'être un homme est un facteur de risque suicidaire prévalent dans le milieu

agricole. L'augmentation de l'exposition à un facteur de risque augmentera alors d'autant la probabilité d'un passage à l'acte suicidaire. Ainsi,

« A conceptual model can be defined as a type of diagram which shows a set of relationships between factors that are believed to impact or lead to a target condition » (Stark et coll., 2001).

- 7 Le modèle dénommé « Cry of pain / Entrapment model » (Williams, 2001 ; Johnson et coll., 2008 ; Rasmussen et coll., 2010) en présente une variante adaptée au monde agricole et se trouve de fait préconisé par certaines institutions nationales de prévention sanitaire (National Health Scotland, 2013). Les facteurs de risques, assimilés à des « stressseurs »², se trouvent mis en balance avec des ressources de nature variée (O'Connor et O'Connor, 2003 ; O'Connor et coll., 2008 ; Knox et coll., 2004 ; Judd et coll., 2006), parfois désignées comme « facteurs de protection », telle cette capacité individuelle de faire face appelée « coping »³. Chacun de ces facteurs se voit attribuer une force causale, ce que l'on peut constater jusque dans des considérations assez inattendues, relativement par exemple de la couverture médiatique des suicides d'agriculteurs pour laquelle il peut ainsi être affirmé :

« there is reasonable evidence that this is likely to be a causal link » (Stack, 2003; cité par Stark et coll., 2001).

- 8 Cette approche actuellement dominante et présentée comme « athéorique »⁴ renvoie de fait à une posture comportementaliste qui présente l'inconvénient d'occulter, par décision méthodologique, l'analyse des processus sous-jacents aux dynamiques sociales et psychiques, comme justement le « travail » des contradictions. La dynamique qui intervient pour rendre opérant chacun des facteurs n'apparaît pas vraiment de l'ordre de l'évidence comme le prétend Stack (2003), sauf à laisser fermé le couvercle de la « boîte noire » mentale. C'est précisément à ce moment causal que nous proposons de situer la contradiction, comme cette forme induisant une force agissante, qui permet de passer d'une causalité statistique à une causalité processuelle - qui s'apparente largement à cette notion de conflit en usage dans les sciences sociales tout comme en psychodynamique et en psychanalyse - en expliquant, du moins en prenant acte des mécanismes à l'œuvre. L'idée d'un désespoir « appris »⁵ par exemple butte sur la question de savoir pourquoi c'est ce désespoir menant au suicide plutôt que le contraire qui serait ainsi « appris », ce qui n'est qu'une façon de dire que « ce qui devait arriver arriva », excluant de facto de l'analyse tout à la fois l'historicité et la dynamique des processus sous-jacents, la question du sens, et ce qui est appelé, assez paradoxalement d'ailleurs, le « choix de la maladie ».
- 9 Une approche déterministe des contraintes contradictoires déstructurant l'activité professionnelle se démarque alors de l'évaluation des facteurs de risque en ce qu'elle ne se situe pas sur un plan épidémiologique et ne se propose donc pas de juxtaposer des facteurs réputés augmenter linéairement le risque suicidaire. Il s'avère en effet que ceux qui se suicident ne sont pas ceux qui ont cumulé le maximum de risques (Baudelot et Estabiet, 2006). Le sens qui émerge de ces mouvements, ou justement le non-sens des situations vécues, peu quantifiable, apparaît bien décisif dans ces décompensations, ce qui n'exclue aucunement de prendre en considération l'intensité des contraintes. Ce sens reste corrélé à des « forces agissantes » (financières, matérielles, techniques, etc.) qui se confrontent suivant des oppositions plus ou moins réductibles et donc plus ou moins surmontables, agissent ainsi sur les modalités d'exercice professionnel conduisant à ces impasses elles-mêmes plus ou moins durement éprouvées par les professionnels.

- 10 Ces différents niveaux et champs de conflictualité se croisent de multiples manières mais, du point de vue de la santé mentale au travail, prévaut plus spécifiquement cet axe polarisé qui s'origine dans des phénomènes collectifs pour atteindre en dernier ressort les personnes singulières, seul « lieu » réel et concret où se manifeste une souffrance au travail et une volonté suicidaire. Il apparaît donc utile d'étendre la description de ces mouvements conflictuels, de les décliner à différents niveaux, et surtout voir comment ils peuvent se déployer et se transposer d'un registre de détermination à l'autre, du plus « extérieur » au plus « intime » des personnes. L'hétérogénéité entre les logiques sociales et mentales n'implique aucunement l'imperméabilité des secondes vis-à-vis des premières : les contradictions actives peuvent se comprendre comme forces de fragilisation des liens qui sont bien « psycho-sociaux », ce que ne sont ni les risques ni les facteurs habituellement qualifiés de cette manière (qu'il vaudrait sans doute mieux appeler « sociaux-organisationnels »).
- 11 Nous exposons ainsi, à partir de ces prémisses, quelques éléments d'analyse et d'interprétation des situations suicidaires dans un contexte spécifique du monde agricole, ceci également en vue d'élargir une réflexion préventive trop exclusivement modélisée par l'épidémiologie des facteurs de risques. Cette étude thématique des « contradictions au travail » dans les activités agricoles doit viser cette trajectoire issue des mouvements macroéconomiques qui se projette jusque dans l'activité individuelle, et donc les processus qui la soutiennent. Ces niveaux traversés correspondent ainsi aux chapitres de cet article, se référant respectivement aux perspectives économiques, sociales, psychosociologiques, professionnel et enfin psychologiques. Une description exhaustive n'étant évidemment pas envisageable, nous exposerons, à chacun de ces niveaux, quelques manifestations exemplaires et significatives de ces contraintes contradictoires prises parmi les différents métiers du milieu agricole. Les sources utilisées dans la présente étude sont des travaux scientifiques, ou ponctuellement journalistiques, livrant des descriptions empiriques des contextes suicidaires ainsi que celles permettant de relever ces figures de la contradiction.
- 12 Cette esquisse de l'analyse des contradictions considérées comme un déterminant important des dommages mentaux chez les professionnels s'appuie sur un échantillon de situations et d'événements significatifs recensés dans cette période qui s'étend des années 1950 au début du XXI^e siècle, et présents dans le périmètre agricole français. Le cadre proposé est donc celui du « mouvement de modernisation » correspondant à cette mutation initiée dès l'après seconde guerre mondiale, coïncidant avec ce que le fondateur de la sociologie rurale Mendras a considéré avec pertinence, quoiqu'en pensent ses détracteurs (Pouch, 2012), comme la fin de la société paysanne française (Mendras, 1967).

2. Le contexte économique

- 13 La virulence du contexte économique dans lequel évolue l'agriculture est un déterminant régulièrement et majoritairement cité au regard de la dégradation des conditions de vie et de travail (Berthod-Wurmser et coll., 2009). C'est aussi ce qu'affirment de nombreux agriculteurs, bien souvent sans aucune ambiguïté, ainsi Bedel expliquant que
- « Les dettes [lui] font plus peur que la faim » (Bedel, 2009).
- 14 La gravité des difficultés financières affectant les petits producteurs est toutefois avérée depuis des décennies, voire des siècles, sans qu'aient pu être constatées, dans les sources

historiographiques du moins, un même type de dommage chez les paysans. Les activités spéculatives sur les denrées agricoles et leurs conséquences assurément dramatiques sont avérées par exemple depuis le haut Moyen Âge carolingien (Duby, 1962), ce qui exige de comprendre pourquoi le contexte actuel engendre désormais, depuis la fin des Trente Glorieuses, des conditions de travail et de vie précisément « invivables » pour un nombre significatif d'exploitants. Il est possible d'en rendre compte quantitativement par l'hypothèse d'un degré d'intensité des contraintes de production inconnues jusqu'alors, ou bien par une surdétermination de problèmes et leur renforcement réciproque, qui livrent les conditions d'une rupture non plus seulement professionnelle mais également personnelle. Peuvent en effet se trouver détruits par exemple, par le surendettement, intimement lié à l'industrialisation, à la fois l'outil de production, les moyens d'existence personnels, mais également la dignité des exploitants.

- 15 Deux axes de réflexion se dessinent à ce titre dans l'examen des tensions contradictoires qui s'imposent aux producteurs, l'un portant sur les conséquences des politiques agricoles de modernisation (production intensive, crise de la surproduction, et mondialisation), et l'autre sur les politiques commerciales de la grande distribution, compte tenu de cette situation assez particulière en France caractérisée par une atomisation de l'offre et une concentration de la demande : 500 000 exploitations agricoles, 10 000 industries agro-alimentaires, cinq centrales d'achat (Fnsea, 2012). C'est d'ailleurs paradoxalement le droit de la concurrence qui empêche les producteurs de renforcer leur position économique en s'unifiant plus solidairement.
- 16 Ces questions complexes seront saisies ici uniquement du point de vue spécifique de leurs conséquences sur la santé mentale au travail, en particulier concernant le phénomène suicidaire, via la transformation des modalités d'exercice du travail, et non dans leur perspective propre, qui relèvent d'autres intérêts et compétences. Nous développons brièvement quelques aspects de ces doubles contraintes au niveau économique.

2.1 Le tournant historique de la modernisation agricole

- 17 Cette question du suicide dans les professions du secteur primaire en France doit nécessairement se référer, plus qu'en tout autre domaine d'activité, à son contexte historique spécifique, qui est celui de la modernisation de l'agriculture. Des transformations profondes ont massivement affecté depuis l'après-guerre non seulement la nature du travail mais l'identité professionnelle, sociale et également personnelle des actuels héritiers du monde paysan. La modernisation de l'agriculture coïncide avec une mutation historique d'ampleur anthropologique, puisqu'il s'agit de la fin de cette longue période de civilisation qui a débuté avec l'ère néolithique pour se terminer, en France, dans la seconde moitié du XXe siècle, plus tard que dans les autres pays européens, la révolution industrielle ayant fait sortir l'Angleterre de l'ancienne société agraire dès la première moitié du XIXe siècle et l'Allemagne essentiellement entre 1850 et 1870. Par cette (r)évolution agricole ont émergé des conditions d'exercice professionnel, et tout simplement de vie, radicalement nouvelles, marquées par de nouvelles contraintes qui ont bouleversé les modes hérités de travail, tout en maintenant très majoritairement dans l'enceinte de la ferme un nouage serré entre vie personnelle et activité professionnelle. Traversant les modèles économiques

« l'exploitation agricole familiale se définit à la fois par son caractère familial, mais aussi par sa rationalité socioéconomique » (Mundler et Rémy, 2012).

- 18 Deux exigences se sont révélées décisives depuis la seconde guerre mondiale. Il s'est agi tout d'abord de nourrir la population française puisque la pénurie s'est prolongée après 1945 du fait de l'insuffisance des moyens de production. Le premier plan de modernisation et d'équipement de 1946 (Malassis, 1959) a été pilotée par le commissaire général Jean Monet selon un système d' « économie concertée » qui demande ensuite à l'agriculture d'aller plus loin encore et de participer activement à l'établissement d'un solde positif de la balance commerciale de la nation. Ces deux exigences étaient intimement liées puisque le pays devait s'endetter pour nourrir la population. De fait, dès 1948, la France devient exportatrice de denrées agricoles. Un nouveau seuil est atteint au début des années 1960, lorsque la compétitivité devient le nouveau mot d'ordre, l'agriculture devant produire plus et moins cher :
- « La loi Pisani de 1962 donne le coup d'envoi. Elle modernise ce secteur d'activité et érige les agriculteurs en force nourricière du pays. » (CNRS, 2003).
- 19 Ceci a mené l'ensemble de la paysannerie dans une situation paradoxale puisque son succès a, sinon provoqué, du moins accéléré sa disparition, ce qui ressortit à une contradiction assez funeste pour nombre de petits exploitants. En effet,
- « c'est au moment où ces pays et ces sociétés (et c'est surtout vrai de la société française) deviennent [...] de très grandes puissances agricoles, que nous cessons définitivement d'être une société agraire » (Hervieu, 2010).
- 20 C'est à cette même époque, dès les années 1970, que des problèmes de santé mentale en lien avec le travail ont été relevés, notamment de nombreux suicides (Salmona, 2003).

2.2 Politique agricole et modernisation

- 21 Les transformations dans l'organisation du travail et la vie quotidienne induites par les contraintes de modernisation ont affecté durement les petites entités de production en termes de redéfinition des métiers, de surcharge de travail et de rémunération parfois indigente. Une relation entre innovation technique et dégradation des conditions de travail a pu être supposée en ce sens :
- « Il serait certes fallacieux d'imputer aux innovations techniques l'ensemble de la dégradation de l'emploi ; cependant elles contribuent à ce mouvement. » (Nicourt et Soron, 1989).
- 22 Les travaux d'Alain Wisner (1972) ont montré que l'innovation en matière de techniques agricoles, tout ayant permis de supprimer certaines nuisances dans le travail, ont également fait émerger de nouvelles contraintes pour les opérateurs. Il est en outre banal de constater que la plus-value des petits exploitants n'a aucune commune mesure avec la quantité et la qualité du travail fourni. Damien Legault explique ainsi :
- « On donne treize heures de travail par jour, y compris le dimanche, pour terminer en procédure judiciaire, en prise avec le tribunal, les créanciers, les banquiers, les fournisseurs. C'est très difficile à vivre » (Maziz, 2011).
- 23 Les effets affectant les producteurs se répercutent inéluctablement vers les salariés agricoles. Il s'agit ici à nouveau comprendre ce que représentent les contradictions vécues par les exploitants et jusqu'à quel point celles-ci peuvent produire des effets délétères sur l'organisation du travail et in fine sur les personnes, dans cette mesure où
- « le nouveau collectif de travail, segmenté, hiérarchisé, pêche souvent par manque de cohérence. Bien souvent l'organisation humaine du travail n'entre pas dans la problématique de l'innovation. » (Nicourt et Soron, 1989)

- 24 C'est dans ces situations de modernisation accélérée qu'un phénomène de dépersonnalisation a, précisément, été signalé par Salmona, constatant une structuration très particulière des discours, où « l'agriculteur parle de lui comme s'il parlait d'un autre » (Salmona, 2003).

2.2.1 La production intensive

- 25 L'orientation productiviste reste en France le choix largement majoritaire, même si les enjeux du développement durable, voire de l'agriculture biologique, commencent à émerger assez clairement. L'extension de l'agriculture intensive a engendré, en elle-même, un certain nombre de contradictions intrinsèque à cette dynamique. L'augmentation attendue et exigée de la production a impliqué celle de la productivité du travail et donc un effort considérable de transformation de l'outil de travail. Mais ce développement technique a été incité par une politique de subvention qui a notamment obligé à contracter des prêts bancaires sans qu'il y ait parfois de véritable nécessité économique. L'obtention d'aides dites structurelles a en effet été assortie d'une obligation d'emprunt à même hauteur, quelles que soient les capacités de trésorerie des exploitations, entraînant de nombreux producteurs vers l'endettement et une faillite annoncée. Aucun choix n'est dès lors satisfaisant : pour survivre et se moderniser, les agriculteurs ont besoin des aides et se trouvent obligés d'accepter les contraintes correspondantes, dont un endettement toujours fragilisant ; mais s'ils la refusent, ils risquent également de disparaître à très court terme. C'est d'ailleurs à ce propos que M. Salmona utilise les termes d' « injonction contradictoire » (2003), autre nom du « double lien », qui pousse les personnes vers des situations sans issue, dans lesquelles il n'y a aucune « bonne réponse » possible. Il s'agit ici d'un exemple particulièrement significatif, constituant un modèle de contradictions surgissant et agissant en amont des situations critiques individuelles.
- 26 Parallèlement à la question des objectifs se pose celle des moyens et manières de faire. Une des contradictions maintes fois relevées réside dans la double exigence de productivité et de respects des normes sanitaires et environnementales, ces dernières signifiant une hausse sensible des coûts de production et généralement une charge de travail supplémentaire. Exiger des producteurs qu'ils produisent plus, à un moindre coût, et respectant des normes de plus en plus contraignantes, s'est apparenté pour certains petits exploitants à une triple contrainte ayant conduit à la liquidation de l'exploitation.
- 27 Un autre paradigme désormais prédominant, celui de la « multifonctionnalité », apparaît également intrinsèquement générateur de tensions puisqu'il se nourrit simultanément des demandes de productivité et de diversification des filières, de quantité et de qualité, de rendement à court terme et de durabilité, de « rationalisation » des surfaces de production et d'entretien des paysages, etc. (Laurent et coll., 2003). Les cas ne sont en outre pas rares où ce nouveau modèle économique a provoqué entre agriculteurs et néo-ruraux différents conflits nourris par les anciennes légitimités et les nouvelles prérogatives. Et
- « cette multifonctionnalité fragilise l'identité des agriculteurs vis-à-vis de leurs collègues entrepreneurs » (Laurent et Rémy 2004; cité dans Bonnaud et Nicourt, 2006).
- 28 Ces contraintes démultipliées, dont chaque terme peut être perçu comme légitime en soi et possédant sa rationalité propre, se transforme en exigences difficilement compatibles

qui apparaissent finalement relever également d'un double lien, lui-même dédoublé dans ces multiples directions.

- 29 De plus, chacune de ces exigences partielles se pose comme objectif difficile à atteindre, recouvrant en soi une autre forme de contradiction. La liste est considérable de ces décisions fondées sur une improbable rationalité agro-économique qui se sont vues révoquées à grands frais quelques temps après (Pochon, 2009), par exemple la destruction du bocage et sa reconstruction ultérieure tout aussi onéreuse. Dans ce contexte, l'écart paraît irréductible entre les objectifs annoncés des programmes d'intensification et les résultats obtenus par de nombreux exploitants. On pourrait aisément trouver là un terme de comparaison avec les « contrats par objectifs » dont certaines conséquences dommageables ont été étudiées plus précisément dans d'autres secteurs d'activité tels que les services et l'industrie (Dejours, 2003). Et sous cet entrelacs d'exigences sociales et industrielles, le travail agricole à proprement parler reste méconnu, voire « invisible » (Daniellou, 2005).

2.2.2 La surproduction

- 30 La mise en péril de certaines entreprises s'est trouvée surdéterminée par certaines contradictions intrinsèquement portées par le développement intensif, initialement par l'incitation soutenue à l'augmentation de la productivité et de la production, qui s'est parfois ensuite trouvée contrariée par l'instauration de quotas. Il ne s'agit pas là d'une évolution paradoxale tardive, mais consubstantielle au mouvement même de modernisation, puisque la première crise de surproduction date en effet de 1953. Aussi a-t-on pu penser que
- « La crise de la PAC peut être lue comme une manifestation des surproductions structurelles auxquelles ont conduit les mécanismes de soutien. » (Kroll et Pouch, 2012).
- 31 A cette contradiction interne se surajoutent d'autres effets en chaîne donnant l'image d'un système mal contrôlé dans lequel les producteurs ne peuvent se trouver que désorientés. Ainsi, explique un chercheur en agronomie, l'amortissement des investissements lourds a entraîné la spécialisation des productions, alors que la diversification impliquerait la mise en place des rotations et assolements, ainsi qu'une association quasi systématique de l'agriculture et de l'élevage (Dufumier, 2011). Le soutien des prix par la mise en place des droits de douane (céréales, lait, sucre, viande), imputables aux pouvoirs publics à travers la PAC, a eu pour effet quasi automatique de spécialiser les producteurs dans ces filières devenant à leur tour surproductrices. Les exportations qui en résultent génèrent à leur tour une chute des prix dans les pays du Sud avec les mêmes effets reportés sur les agriculteurs locaux.
- 32 F. Purseigle décrit des « troubles identitaires » qui affectent de nombreux agriculteurs dont l'une des sources tiendrait au fait
- « qu'ils vivent de l'argent public au moment même où les aides allouées à l'agriculture participent à la déstabilisation des agricultures du monde » (Purseigle, 2010).
- 33 Les principes prônés par la JAC (Jeunesse Agricole Catholique) de liberté dans l'exercice professionnel et de responsabilité engagée envers le reste de la population se trouvent là gravement déconsidérés. Le nouveau modèle dénommé « agriculture industrielle » soutenu par les mouvements de la jeunesse chrétienne consistant à améliorer la productivité n'était

« pas un but en soi, mais seulement un moyen au service d'une fin collective, sociale et morale plus élevée » (Mundler et Rémy, 2012).

- 34 Ce système met ultimement les producteurs en position de responsables de ce dont ils peuvent se trouver parfois eux-mêmes victimes.

2.2.3 La mondialisation

- 35 Les implications de la mondialisation sur les conditions de travail peuvent s'apprécier, dans notre cadre limité, comme un sous-ensemble de la problématique précédente.

- 36 L'ouverture généralisée des échanges (biens, services, capitaux, personnes) signifie concrètement une mise en concurrence des exploitations, ou groupements d'exploitants, avec l'ensemble des autres. Le principe de la concurrence ouverte n'a généralement pas été rejeté comme tel par le milieu agricole, mais un seuil critique semble pour beaucoup avoir été atteint lorsque cette loi du marché et les règles de libre-échange acceptées en leur principe apparaissent dévoyées et ressortissent à ce que certains exploitants dénoncent comme concurrence faussée, induisant des contre-performances dans les exploitations, et des situations de détresse chez les exploitants. Cette évolution nationale s'inscrit dans un contexte international lui-même critique :

« L'actuelle crise agricole semble liée au démantèlement des principaux outils de régulation utilisés par les politiques agricoles durant la seconde moitié du XXe siècle. » (Mundler et Rémy, 2012).

- 37 Et la volatilité accrue des prix qui s'ensuit s'accompagne d'un profond bouleversement des structures agraires dans de nombreux pays, dont la France (Lorenzo et coll., 2009).

- 38 Sont apparus en France des situations de régression qui aboutissent à une certaine incertitude, voire à une errance identitaire concernant les missions de la profession et les moyens d'y parvenir. La modernisation en France a parfois produit des enclaves de précarisation dont les effets ressemblent significativement à certaines déliaisons sociales proches des motifs de « l'anomie » et de la « disqualification » (Hervieu et Pursegile, 2009) analysés dans les contextes de processus plus radicaux. C'est cette perplexité à la fois économique sociétale que souligne cette remarque de Le Foll :

« D'un côté désignés comme des coupables, de l'autre attendus pour fournir de nouvelles ressources, les agriculteurs se voient confrontés à des impératifs multiples et des exigences contradictoires, sans le soutien de moyens adaptés, d'une image valorisante et de perspectives claires. » (Le Foll, 2006).

- 39 Un effet quasi mécanique, prévisible et prévu par la prospective économique, est la correspondance entre intensification, globalisation et diminution du nombre des exploitations, constatée à grande échelle⁶. Par exemple, entre 1980 et 2010, 350.000 élevages laitiers ont disparu (Laplante, 2011). De 1955 à 1994, la production céréalière annuelle est passée 10 à 30 millions de tonnes de blé. Entre 1950 et 1980, la productivité a été multipliée par 7,2.

« C'est à partir du milieu des années 1980 que cette logique productiviste atteint son point de rupture [...] La modernisation est à l'origine d'un effondrement de la population agricole. » (CNRS, 2003).

- 40 Il s'agit bien d'une sorte de « mort annoncée » pour l'entreprise de petite ou moyenne taille qui ne peut pas s'accorder aux exigences du développement productiviste. On pourra dès lors s'interroger sur un éventuel effet de prophétie auto-réalisatrice étayée sur un discours économique qui tend à faire oublier ce qu'induit cette disparition quasiment programmée chez ceux qui n'ont pas encore disparu.

2.3 Les politiques commerciales de la grande distribution

- 41 Le problème posé aux producteurs par les politiques et pratiques commerciales de la grande distribution est largement comparable à celui engendré par les conséquences de la dérégulation des marchés. Le libre jeu de l'offre et de la demande se trouve également « faussé » par la situation de quasi-monopole détenue par un nombre restreint d'enseignes (cinq au total : Leclerc, Auchan, Carrefour, Casino, Système U) qui, du fait de la spécialisation des types de production, elles-mêmes contraintes par les politiques d'incitation, créent potentiellement et bien souvent effectivement des formes d'aliénation commerciales désespérantes pour les producteurs. Il s'avère en effet que « Le marché est déloyal, c'est son pire défaut » (Priolet, 2011).
- 42 A nouveau apparaît une incohérence grave et dommageable pour un producteur lorsque celui-ci doit vendre à perte ou même détruire sa production, ce qui peut, dans le meilleur des cas, trouver un sens dans des considérations macro-économiques - du point de vue du soutien des prix notamment, à moins qu'il ne s'agisse des marges (OFPM, 2011) - mais qui ressortissent à un profond non-sens pour les producteurs vis-à-vis du produit de leur travail, surtout et bien évidemment lorsqu'ils sont confrontés à des défauts de trésorerie. Autour de ces actes de mutilation professionnelle, il conviendrait ainsi de mesurer les dégâts humains de ce qui apparaît pour de nombreux exploitants comme une violence économique permise grâce à un dévoiement chronique, en voie d'aggravation, des règles contractuelles et morales de ces relations commerciales. Et les implications de ces contraintes se posent bien en termes de contradictions vécues par les agriculteurs, c'est-à-dire potentiellement des inducteurs de processus critiques déstructurant et conduisant à des dommages plus ou moins sévères pour la santé mentale.

3. Le champ social et culturel

- 43 Les années 1970 ont vu se développer une pauvreté en France qui a fait suite au premier choc pétrolier et a été frontalement touché le monde rural. Une partie des exploitants et salariés appartient aux franges les plus pauvres de la population française : 26,4 % de ménages agricoles pauvres contre 14 % dans l'ensemble de la population (Purseigle, 2010). Elle concerne ceux, a-t-on pu estimer, qui n'ont pas su s'adapter aux exigences de l'industrialisation et à l'idéologie de progrès développée par la politique de modernisation des structures de production. Les corrélations peuvent être supposées très fortes entre les phénomènes de précarisation (exploitants et salariés), paupérisation et marginalisation sociale, d'une part, souffrance psychique et risque dépressif et suicidaire d'autre part.

3.1 Paupérisation et précarisation

- 44 En toute généralité la précarité correspond à l'état de ce qui ne s'exerce que grâce à une autorisation révoquable. Cette définition est tout d'abord strictement applicable au travail précaire, en tant qu'un travailleur précaire est susceptible d'être « révoqué » à tout moment par une décision dont les motivations peuvent lui échapper totalement. Cette précarité touche donc non seulement ceux qui sont socialement démunis, mais aussi ceux qui, exerçant une activité professionnelle, pourraient l'être et le seront avec une plus ou

moins grande probabilité. Cette précarité concerne la vulnérabilité de la personne devant la possibilité de l'exclusion au sens large de sa non-reconnaissance en tant que membre de la communauté sociale, voire ultimement en tant qu'être humain digne d'existence. La précarisation s'appuie sans doute sur une fragilité psychique, mais celle-ci ne peut pas être considérée comme cause univoque des manifestations psychopathologiques, dans la mesure où tout individu présente des failles qui peuvent se décompenser à la faveur d'événements ou situations trop intrusives à valeur de cause déclenchante. C'est dire que les enjeux mentaux de la précarité apparaissent autant irréductibles à des facteurs économiques qu'à une psychopathologie individuelle et, dès lors,

« c'est le travail qui doit être interrogé et non la personnalité des sujets » (Molinier et Flottes, 2006).

3.1.1 La précarité économique et sociale

45 Les modalités d'entrée dans cette précarité sont nombreuses chez les agriculteurs : il suffit parfois d'un événement personnel relativement commun tel qu'un divorce, d'une épidémie dans le troupeau ou d'une tempête, pour opérer comme « cause occasionnelle » d'une décompensation. Ces vicissitudes se traduisent sur le fond par un défaut de sécurité, une précarisation, et en dernier ressort, par la disparition de toute perspective d'avenir, ce qui ne se laisse pas aisément évaluer, et relève d'un ensemble de conditions de vie qui s'associent au travail agricole et à la ruralité. En ce sens,

« il existerait une spécificité de la pauvreté en milieu rural peu dense, qui se traduirait par des dépressions et des psychoses liées à des conditions de vie dont on ne peut plus sortir. Ces phénomènes peu étudiés sont pourtant d'une importance tout à fait centrale pour comprendre les effets de la destruction sociale sur les individus qui composent la communauté (Maclouf, 1981) » (Pagès, 2001).

46 Celui qui perd son autonomie professionnelle s'approche alors rapidement du domaine de l'exclusion. Les personnes qui sont marginalisées par rapport à des valeurs et fonctionnements collectifs (de plus en plus largement indexés sur l'échange économique), deviennent des « surnuméraires ». Et au-delà d'un certain temps passé en périphérie des échanges sociaux-économiques, les personnes précaires finissent même, paradoxalement, par ne plus pouvoir ni même vouloir formuler des demandes de réintégration dans la communauté active. Ils se trouvent alors en prise à un mécanisme paradoxal conduisant vers un « syndrome d'auto-exclusion » (Furtos, 2008b) qui s'articule immédiatement aux contradictions primaires décrites plus haut.

47 La précarité n'est aucunement synonyme de pauvreté. Comparées à la société française contemporaine, beaucoup de sociétés traditionnelles sont très pauvres, en termes de bien matériels, et il n'y est pas forcément question de précarité des personnes, ni même de pauvreté d'ailleurs. La pauvreté se caractérise par la rareté des biens, alors que la précarité se définit dans un contexte de consommation généralement élevé. Les objets disponibles peuvent répondre partiellement aux besoins courants de la vie quotidienne, mais ils attestent également la marginalisation sociale de ceux qui peuvent encore les acquérir. C'est cette différence qui rend compte de la correction opérée par Halbwachs (2002) sur le constat initial fait par Durkheim selon lequel la pauvreté protégerait du suicide. Halbwachs précise que cette pauvreté immunisante ne peut l'être que dans une société elle-même globalement pauvre. L'indigence au sein d'une société de consommation l'apparente bien plutôt à cette précarité qui présente des conditions propices à l'augmentation des taux de suicide. Une contradiction surgit à ce niveau

élémentaire des conditions d'existence : une situation viable, au-dessus du niveau de la production vivrière, devient non-viable, du seul fait d'une progression externe. C'est dire que le producteur simplement modeste devient précarisé et potentiellement condamné du seul fait d'être débordé par le mouvement environnant, en l'espèce celui de la modernisation de l'agriculture.

3.1.2 Le « déclassement » et la précarité psychique

- 48 La précarité est un processus actif, une forme de déliaison qui se décline de l'ensemble vers l'individu, caractérisant différentes attaques exercées sur différents aspects du lien social. Ce phénomène de marginalisation des personnes et des groupes ne se réduit pas à l'effet mécanique d'une défaillance ou impuissance. La perte des objets sociaux devient synonyme de la perte des liens à un groupe d'appartenance ou une communauté (ceci pouvant se répercuter dans l'ordre de la filiation et de la transmission). Le déclassement social qui prélude à une éventuelle situation d'exclusion est la contrepartie de la promotion économique, dans ce contexte où l'exercice professionnel ne constitue plus une garantie de principe d'appartenance durable à une communauté ou un groupe social. Dans ce milieu,

« l'évolution de l'emploi repose sur l'exclusion de ceux qui en constituaient la marge, avec un statut inexistant ou mal défini. » (Nicourt et Soron, 1989).

- 49 Le déclassement social en milieu agricole ne s'opère généralement pas sur le mode de l'exclusion bruyante, mais sur celui d'une désocialisation progressive. Si la mise en liquidation de l'exploitation est un événement juridique ponctuel, la recherche et le non-aboutissement préalable d'autres solutions, puis le naufrage qui s'ensuit peuvent s'étendre sur plusieurs années, et se trouver éventuellement nourris d'une culpabilité (chacun serait « responsable » de ce qui lui arrive) susceptible d'évoluer sous forme paroxystique en violence exercée contre soi-même. L'expression « précarité psychique » désigne ici les atteintes à l'intériorité qui s'associent à la précarité d'origine sociale ou professionnelle (Furtos, 2008a). La précarité et l'insécurité tendent alors à se transformer en inquiétude chronique, comme une sorte d'angoisse latente chez les agriculteurs comme pour de nombreux individus saisis par la rapidité et la profondeur des mutations de la modernité. Et le monde agricole fonctionne comme caisse de résonance et indicateur privilégié des effets collatéraux de cette métamorphose sociétale, du fait de l'intensité des bouleversements et de ces contradictions particulières imposées par la modernisation, dont nous soulignons ici les conséquences sur les conditions de travail. Cette trajectoire qui fait passer de la pauvreté à la précarité, et de la précarité sociale à la précarité psychique, au lieu même de l'exercice professionnel, est un axe d'analyse essentiel pour cerner les mouvements d'effondrement manifestés tout d'abord par l'ensemble des troubles habituellement associés au « stress professionnel », et ultimement aux pathologies mentales sévères.

3.2 La déculturation

- 50 La mutation des structures sociales et culturelles peut prétendre surplomber l'incidence des traditionnels facteurs de risques socio-économiques dans l'analyse des motifs de fragilisation chez les agriculteurs/éleveurs. A ce niveau
- « s'affrontent et se télescopent des valeurs, des idéaux et des modèles culturels contradictoires » (Alphandéry et coll., 1989).

- 51 La communauté paysanne, ses constituants culturels et ses objectivations au sein des structures d'exploitations familiales, exerçaient traditionnellement une fonction de contenance des individus et familles. Les changements sociaux et démographiques depuis l'après-guerre (exode rural, vieillissement de la population, etc.), mais aussi sociétaux et culturels, ont considérablement affaibli ces liens et de ce fait fragilisé les personnes. La nature du travail, tout autant que les attributs de l'identité personnelle et la perception du monde étaient « territorialisées » dans cette mesure où l'identité traditionnelle de la paysannerie républicaine se fondait largement sur l'appartenance à un territoire. Cette inscription territoriale s'est trouvée bouleversée par sa projection à une échelle jusqu'alors inconnue, européenne et mondiale, dans un univers qui est celui des produits et des marchés (Hervieu et Viard, 2001). Sans forcément prendre en considération les dommages engendrés par cette virtualisation de l'activité, un mouvement en sens inverse, d'une certaine manière contradictoire, a toutefois été amorcé par exemple par les contrats territoriaux d'exploitation (loi d'orientation agricole votée en 1999) qui vise précisément à ré-affilier les agriculteurs à leur sol. Ceux-ci peuvent se voir désormais rémunérés pour le travail d'entretien des campagnes qu'ils effectuaient auparavant comme gérants « naturels » et traditionnels.
- 52 Les sociologues s'opposent sur l'évaluation bénéfique ou au contraire néfaste de la dissolution des valeurs traditionnelles de la paysannerie au contact d'un mouvement de modernisation d'allure assez paradoxale :
- « En apparence figées depuis les années 1950, les structures agricoles sont en réalité en pleine mutation du fait des crises successives ». (Olivier-Salvagnac et Legagneux 2012).
- 53 Dans la perspective que nous poursuivons, il importe de saisir si ce mode de développement par dépassement de crises successives, qui semble livrer l'équation de son dynamisme, ne présente pas une fatalité de pièges qui divise et condamne une partie essentielle des forces vives, atteignant un degré de tension tel que les contradictions non dialectisées deviennent létales. Ces antagonismes sont consubstantiels à la modernisation puisque, en effet, dès la fin des années 1950 apparaît
- « un désaccord profond concernant le système de valeurs sur lequel repose la société paysanne. La JAC dénonce l'archaïsme des structures [...] » (Mendras et Tavernier, 1969).
- 54 P. Bourdieu (2002) a vu dans la promotion des valeurs de l'industrialisation le vecteur principal de décomposition de la culture traditionnelle, dont l'exode féminin serait comme le bras armé. D'autres auteurs, tel Rambaud, ont estimé que cette re-culturation est salvatrice en ce qu'elle a permis aux sociétés locales de sortir d'un auto-enfermement consanguin, d'une intrication endogamique et confusionnelle entre famille et exploitation, et de ce rêve anti-progressiste d'autarcie économique. Pour pallier cette
- « névrose d'insatisfaction collective faite de désespoirs et d'ignorances, de ressentiments et d'hypocrisies » (Rambaud, 1973)
- 55 l'auteur mise notamment sur les bénéfices du mixage culturel qu'apportent les activités d'hôtellerie touristique qui viennent de fait s'ajouter aux charges agricoles traditionnelles, élargissant encore le cadre de la multifonctionnalité.
- 56 Quelles que soient les vertus que l'on puisse reconnaître à cette intégration à marche forcée, c'est un nœud anthropologique autant que psychique, fondé sur la force de cette « relation forte entre le lieu, le métier et la lignée » (Hervieu et Viard, 2001) qui s'est trouvé dévitalisé, à telle enseigne qu'il est possible de parler de « désaffiliation »

induisant des conflits identitaires. Le rapport entre la décomposition des entités sociales traditionnelles dans le milieu agricole (et rural en général) et certains phénomènes pathologiques a été maintes fois énoncé. Ces mutations culturelles sont coextensives de l'affaiblissement du lien communautaire et des cohésions microsociales. Il apparaît que

« cette situation nouvelle augmente les risques d'apparition de la détresse et la dépression en milieu rural » (Jacques-Jouvenot et Laplante, 2009).

- 57 Il convient alors de circonscrire ces différents aspects, au regard des troubles éventuellement induits, selon ces deux axes qui regroupent des points essentiels de rupture de la cohésion, portant d'une part sur les liens diachroniques qui sous-tendent l'héritage et la tradition, et d'autre part les liens synchroniques qui relient la profession au reste de la société.

3.2.1 Les transmissions

« Je n'ai pas été à l'école des intellectuels, mais je suis allé à celle des ancêtres. » (Bedel, 2009).

- 58 Le chef d'entreprise est de moins en moins le chef de famille, « l'agriculteur moderne (et le progrès en agriculture) ne pouvait naître que de la disparition du père » (Hervieu et Purseigle, 2009). Beaucoup d'enfants d'exploitants ont fait le choix de quitter le domaine familial et de s'engager dans d'autres parcours, voire de quitter le monde rural. Inversement, les jeunes exploitants nouvellement installés empruntent cette voie professionnelle pour d'autres raisons que la perpétuation d'un héritage. Un tel abandon peut être vécu par les générations antérieures comme une sorte de répudiation, et la crainte de ne pas trouver de repreneur pour l'exploitation se présente comme la manifestation la plus explicite de cette inquiétude sur la transmission du patrimoine et du métier, confirmant parfois à une anxiété chronique qui touche beaucoup d'exploitants de petites et moyennes entreprises agricoles (Gillet et coll., 2002). La rupture est d'autant plus forte qu'il s'agit pour nombre d'entre eux de l'outil de travail légué par leurs propres parents. De ce fait,

« le poids des ancêtres peut être un des éléments acculant l'agriculteur à quitter son métier de manière aussi brutale que par un suicide. Ils ne peuvent pas supporter d'être celui par lequel l'exploitation s'arrêtera » (Laplante, 2011).

- 59 Un tel hiatus se réfère au « syndrome de l'entonnoir » décrit par Guyotat, qui relève précisément des conséquences psychopathologiques des situations d'impasses de la transmission (Guyotat, 1980). Sont donc à considérer globalement la superposition et l'intrication des liens de transmission dans la population agricole : transmission des savoir-faire, des patrimoines, des mémoires et des structures familiales, etc. Ce que Salmona a appelé la « logique de l'épopée familiale » (Salmona, 1985), dont les modalités de rupture sont susceptibles de s'analyser au titre d'une « déculturation », convoque la problématique d'un « exil intérieur » à la communauté, potentialisé par l'effondrement démographique de la profession.

3.2.2 La mutation des métiers

- 60 Considérée à l'échelle de l'évolution des sociétés, il est banal de constater que l'évolution imposée aux métiers de l'agriculture, qu'elle soit acceptée ou non, relève plus d'une rupture assez brutale que d'une transformation progressive et raisonnée des pratiques. L'évolution des activités professionnelles a toutefois trouvé dans l'après-guerre un accueil majoritairement favorable, notamment grâce à l'action déterminante de la JAC où les

jeunes militants affichaient leur volontarisme productiviste, incitant même l'Etat à avancer plus rapidement dans la voie du progrès agricole, et ouvrant les consciences au modèle entrepreneurial. La normalisation du métier d'agriculteur correspond à un

« métier que l'on apprend dans les écoles et non plus en suivant son père ou son grand-père le long du sillon » (Mendras et Tavernier, 1969).

- 61 L'abandon par la FNSEA de la référence idéologique à l'exploitation familiale, qui succède à celle de la paysannerie au profit de la notion d'agriculture d'entreprise a été officialisé lors d'un congrès tenu au Mans en 2005, et la transformation de l'exploitation familiale en entreprise se trouve actée dans la loi d'orientation agricole promulguée le 6 janvier 2006. Ce passage de la paysannerie traditionnelle à un mode de production industrialisé marque un seuil qualitatif qui a signifié une transformation substantielle de la plupart des métiers et un nouveau rapport au travail qui révèle à nouveau un certain nombre de contradictions. La rationalité techno-industrielle, au nom de laquelle les savoir-faire ont été abandonnés, ayant activement participé à la « disparition » des exclus de la modernisation, rencontre également ses propres limites et doit reconsidérer certaines de ses certitudes. Dans les cas extrêmes, mais de moins en moins rares, il s'avère que certaines préconisations de solutions techniques d'avenir sont précisément celles que les politiques économiques autant que la science agronomique avaient, il y a peu, disqualifiées (Pochon, 2003). Ainsi, à titre d'exemple, parmi les techniques qui permettent de s'adapter aux nouvelles conditions climatiques

« il va falloir fournir de l'humus au sol, donc y apporter du compost et du fumier, ce qui présuppose qu'on associe de nouveau agriculture et élevage : qu'on élève les animaux, qu'on les mette sur la paille, que cela fabrique du fumier, ensuite transporté aux champs... Autant de choses qui vont à l'encontre de la spécialisation de nos systèmes de production actuels. » (Dufumier, 2011).

- 62 A nouveau, sans qu'il y ait lieu de se prononcer sur le bien-fondé des initiatives techniques ou politiques en question, il importe de souligner, dans cette description de contradictions, qu'une catégorie professionnelle s'est trouvée plongée sur une période pluri-décennale dans des promesses de réussite annoncée aboutissant à beaucoup d'échecs constatés, à des amputations dans une culture professionnelle en faveur d'une intensification de plus en plus sévèrement mise en question (Roullaud, 2012), pour finalement se voir conviée à remettre en œuvre un savoir-faire antérieurement révoqué, ce dont la responsabilité se voit régulièrement attribuée à ceux qui en ont pâti⁷.

- 63 Mais il apparaît que l'inverse est tout aussi vrai. La profession agricole qui s'était organisée autour des exigences du productivisme doit tout autant s'engager dans l'innovation technique qui entoure désormais la maîtrise du vivant et sa complexité scientifique.

« À l'agriculteur-entrepreneur, représentant de l'excellence professionnelle du dispositif agricole de l'après-guerre, se substitue l'agriculteur high-tech, pour lequel l'information devient un intrant plus déterminant que celui de la chimie » (Alphandéry et Billaud, 2009)

- 64 La montée en puissance de la problématique environnementale et du développement durable induit également des obligations nouvelles aux contours encore assez indécis. Désormais, l'expertise doit nécessairement accompagner l'activité de production, susceptible alors de créer de nouveaux et profonds clivages parmi les différents exploitants en renvoyant également à des nouvelles formes d'inégalité. Face à l'accès très différencié à l'information, aux ressources techniques et cognitives, les compétences requises pour s'en saisir, la prépondérance de l'ingénierie agronomique et l'impact de ses

institutions propres, etc., une redistribution des pouvoirs se trouve là générée qui induit de nouvelles formes d'exclusion professionnelle (Alphandéry et Billaud, 2009).

- 65 Toute vision à moyen et long terme s'est ainsi trouvée, et se trouve encore opacifiée pour beaucoup de professionnels du fait de cette suite de contradictions et revirements d'orientation fortement destructurants (Salmona, 1994). Il s'agit d'une reconfiguration du travail inductrice de troubles en ce qu'elle dégrade l'identité professionnelle de nombreux producteurs exposés à une société qui multiplie les offres et demandes parfois elles-mêmes contradictoires, mais surtout qui prend à contre-pied les vecteurs de transmission les plus fermes de la culture professionnelle héritée. Cette mutation des pratiques et métiers se concrétise en toute généralité par un émiettement de liens et une dispersion des collectifs de travail, les agriculteurs adoptant des conduites de plus en plus individualisées. La dimension collective de l'agriculture s'étiolle alors qu'elle paraît être une clé pour des enjeux importants tels que l'organisation du travail sur les exploitations (Vivéa, 2007). L'impact sur les dynamiques personnelles est assez immédiat puisque l'on peut poser l'hypothèse forte d'une convergence critique entre déstructuration des collectifs de travail et déstructuration psychique, ce qu'on suffisamment montré les psychologue et psychodynamicien du travail Y. Clot et C. Dejours.

3.2.3 Le statut de « nourrisseur »

- 66 Dans un registre à haute teneur symbolique se constate une rupture amèrement vécue par les agriculteurs avec le reste de la population : le statut de « nourrisseur » traditionnellement accordé à celui qui fournit les produits d'élevage et d'agriculture s'est trouvé partiellement disqualifié par une société urbanisée qui a changé son regard sur une ruralité qu'elle méconnaît, oscillant entre compassion et hostilité. Cette tension s'incarne dans les figures contradictoires du paysan-jardinier respectueux de la nature et l'entrepreneur destructeur de l'environnement. Le statut de cette profession comme nourrisseur de la population urbaine s'associe à sa mission historique d'aménagement du territoire, et de facto de la responsabilité que la société, à tort ou à raison, lui fait porter sur les questions d'environnement. Aussi,

« Nous avons une mauvaise image : celle de pollueurs, qui ne vivent que sur le dos de l'État... des voleurs de subventions » (Germain, 2011).

- 67 Cette opposition entre régisseur et pollueur de la campagne recouvre un ensemble d'autres tensions issues de nouveaux conflits entre exploitants et divers usagers désormais impliqués dans la redéfinition des espaces ruraux. Les nouvelles fonctions (loisirs, résidence, tourisme, protection de l'environnement, etc.) et les intérêts correspondants (infrastructures, nuisances, politiques foncières, etc.) viennent exacerber les conflits entre les agriculteurs et autres ruraux, en particulier les « néo-ruraux » qui exercent une force de relégation sur les anciens maîtres du terroir. Le territoire traditionnel de la paysannerie fait désormais l'objet de luttes d'appropriation et d'enjeux de légitimité (De Raymond et Tétart, 2012). Il s'agit là d'un ensemble de motifs majeurs de culpabilisation. Les conséquences de cette atteinte à une inscription jusqu'alors extrêmement forte dans la continuité historique du tissu social sont également à considérer au titre des contextes déstabilisants voire destructurants pour les personnes, susceptible d'être impliqués dans des décompensations qui s'étendent de la dépression au sentiment de persécution, et potentiellement impliqués dans les raptus suicidaires.

- 68 Au terme de ces brèves considérations relevant de logiques sociologiques, on ne pourra manquer de mettre les suicides d'agriculteurs en lien avec
 « La fin des paysans » (Mendras, 1967) et ce qui est parfois décrit comme « Un monde qui se meurt » (Messages du Secours Catholique, 1985).
- 69 Il est essentiel de noter que l'augmentation des taux de suicide intimement liés aux professions agricole a concerné également les autres ruraux (retraités, artisans, commerçants), quoique dans une moindre mesure, ce qui évoque une synergie négative puisque l'activité agricole est essentielle à la survie de ces autres métiers qu'exercent les commerçants (épiciers, cafetiers, boulangers, etc.), les artisans (réparateurs de machines agricoles, charpentiers-menuisiers, etc.) qui ont été eux aussi et peu à peu acculés à la fermeture ou à la faillite. Et,
 « si l'on ajoute à cela l'étiollement des cadres symboliques et institutionnels de la vie sociale, avec le départ du curé, la fermeture de l'école, la disparition des moyens de communication, on comprendra mieux que réapparaissent des crises de sorcellerie ou que se manifestent des phénomènes psychopathologiques » (Cahiers du LASA, 1987).
- 70 Il est difficile d'abstraire la mort volontaire de quelques-uns de l'agonie d'une culture (à laquelle les néo-ruraux n'appartiennent pas). Ce contexte mortifère est donc également à interroger comme tel dans la prévention des risques sanitaires puisque, même si les causes apparaissent inaccessibles, la manière d'aborder les conséquences peut s'en trouver très sensiblement modifiée.

4. Perspectives organisationnelles et psychosociales

- 71 Un regard circonstancié porté sur les activités concrètes des agriculteurs/éleveurs pourra également à ce niveau relever des difficultés et contradictions susceptibles d'induire des situations critiques. Nous considérons les deux thématiques exemplaires suivantes :
1. Le travail avec le vivant, qui impose de très fortes contraintes, et que tend à transformer la technicisation de la production, au prix de la perte d'un rapport privilégié aux animaux.
 2. Les conditions matérielles de travail, du point de vue de la « charge mentale », en particulier bien sûr quand elles sont susceptibles de s'ajouter à un contexte d'aggravation de tensions économiques, et sociales préexistantes. Sont à considérer là notamment le poids grandissant de la diversification nécessaire, et donc sous contrainte, des activités et de l'abstraction qui imprègne de plus en plus les métiers : usage des TIC (Soubiale, 2010), technicité des matériels, compétences en comptabilité-gestion-finances, etc., associé à la nécessité croissante de conjuguer plusieurs activités professionnelles en plus de l'agriculture/élevage : distribution de la production et vente directe, tourisme (gîtes ruraux, fermes pédagogiques), etc.

4.1 Le travail avec le vivant

- « Nos vaches étaient normandes, caillies de rouge (tachetées de roux), elles mangeaient des fleurs, c'est pour ça qu'elles étaient jolies, bonnes pour le lait ou la viande. Sept cent à huit cents kilos d'intelligence. » (Bedel, 2009).
- 72 La relation avec le vivant, animal et végétal, est un trait spécifique du travail en milieu agricole et son emblème historique. Cela signifie d'emblée une implication affective et un attachement particulier des personnes aux animaux qu'ils élèvent. Cette caractéristique peut rendre compte de problématiques et de souffrances sans commune mesure avec

n'importe quel autre « outil de production » (Porcher, 2005 ; Mouret, 2005 ; Molinier et Porcher, 2006). Une difficulté potentielle est par exemple celle rencontrée par les salariés de l'élevage qui doivent conduire à l'abattage des animaux dont ils auront pris soin depuis longtemps et auront le plus souvent aidé à faire naître. Cette tension entre faire naître/élever et tuer crée un conflit éprouvant chez certaines ouvrières de cette industrie. Porcher a décrit en ce sens le mécanisme de défense de « régression des affects » (Porcher, 2002) dont l'effet est l'effacement extérieur de ce conflit mental, et qui peut parfois se décompenser plus sévèrement. Les distorsions affectives et morales induites par ce contexte professionnel rapprochent ici singulièrement, et par exception, l'agriculture d'autres catégories professionnelles, notamment des policiers et des enseignants qui déplorent de plus en plus fortement de devoir faire ce qu'il leur apparaît comme le contraire de leur mission fondamentale. Cette contradiction ressortit indubitablement à un conflit éthique, à comprendre comme forme morale de la contradiction. Aussi n'est-ce peut-être pas un hasard que ces professions connaissent également des taux de suicide au-delà des « normes » habituelles.

- 73 Les études existantes et à venir sur la dénaturation de la relation (de travail et de vie) en rapport étroit avec la rupture du « contrat passé avec la nature » et avec la société, sont ainsi à relire du point de vue de leur potentiel pathogène.

4.2 Les modalités d'exercice du travail

- 74 Les conditions de travail particulièrement éprouvantes qui se rencontrent fréquemment dans le milieu agricole et depuis longtemps décrites (Champenois, 1979), sont citées assez spontanément comme facteur privilégié de risque suicidaire. Les enquêtes constatent une « tendance lourde à la dégradation » : La comparaison des données issues de SUMER 1994 et 2003 met en évidence

« un mouvement global de détérioration des conditions de travail, et ce, quels que soient les facteurs explorés dans l'enquête. [...] le secteur est générateur d'exclusion » (Béguin et Pueyo, 2011).

- 75 Et il importe de garder à l'esprit que les conditions de travail demeurent encore largement intriquées aux conditions de vie personnelles (contraintes quotidiennes du soin des bêtes...), malgré l'évolution des modes de production vers des formes d'exploitation « post-familiales ».
- 76 La production intensive, fondée pour une large part sur la mécanisation et la rationalisation de la production, a paradoxalement engendré d'innombrables situations de détériorations des conditions de travail (Nicourt et Soron, 1989), dues notamment à son intensification. L'outil a imposé, du fait de son nécessaire amortissement, une accélération des cadences (Miquel, 2006). Un tel constat échappe pour une part aux considérations défectorologiques plus classiques (toutes variantes du « déficit de ressources »), mais les englobe partiellement en tentant plutôt de considérer la dynamique des processus critiques qui aboutissent à des impasses professionnelles. Les conséquences de cette intensification s'étendent au-delà de la pénibilité et des atteintes à la santé physique des personnes. Il en va en effet bien souvent d'une
- « négation de l'idée même du travail, de ce que peut signifier le travail bien fait » (Théry, 2010).

- 77 Ce paradoxe d'une modernisation de l'appareil de production, et en particulier la mécanisation des tâches physiquement pénibles, ayant eu l'effet global d'une détérioration de la santé, resurgit en comme une contradiction douloureusement vécue.
- 78 A nouveau s'impose une remise en perspective historique pour constater qu'une grande pénibilité a toujours été corrélée au travail agricole, en la quasi-totalité de ses branches professionnelles, surtout si l'on se rapporte à un passé lointain, sans toutefois que les conséquences aient été jusqu'alors aussi dramatiques pour la santé mentale, pour autant que l'on puisse en juger par les textes historiques (Mazoyer et Roudart, 2002). La différence spécifique est donc à analyser, au titre d'une participation causale, dans les conditions de rupture sous-tendues par ces mauvaises conditions de travail. C'est dire que la « dureté » du travail peut s'apprécier à la fois :
- en termes quantitatifs. L'exigence générale d'augmentation de productivité correspond ici, comme dans la plupart des secteurs privés et désormais, publics, à une financiarisation de l'activité. Un nouveau type de « gouvernance » se répand, mais qui a déjà été mis en question, par exemple après la multiplication des suicides à l'Office National des Forêts (vingt-quatre en sept ans), ce qu'exprime ce témoignage :
« Pour la construction, l'énergie, l'Etat demande à l'ONF toujours plus de bois. Les arbres sont coupés plus souvent et plus jeunes. [...] On a plus de responsabilités, plus de stress. On délaisse ce qui ne gagne pas d'argent, la présence, la surveillance. [...] Et depuis 2003, on a droit à un nouveau management » (Delesalle, 2011).
 - en termes qualitatifs. C'est la question de la cohérence du travail qui se trouve posée, et en l'espèce celle de son incohérence, ce qui ressort d'anomalies chroniques, par exemple la prime Hérodote en 1997, versée aux éleveurs qui tuaient leurs veaux à la naissance, ou bien l'élevage de « veaux blancs » destinés à absorber les surplus de la production laitière sous forme de lait en poudre, etc. Sont également là à évoquer les politiques de subvention, du point de vue de ceux qui les perçoivent. Peuvent être également mentionnées les aides financières compensatoires, uniquement conçues à un niveau numéraire, ont cet effet pervers de disqualification même du travail. En effet, si le travail doit être subventionné, c'est qu'il n'a pas suffisamment de valeur en lui-même.

5. Les souffrances psychiques

- 79 La description logiquement et chronologiquement première des faits et règles de niveau sociologique puis organisationnel s'avère aussi indispensable qu'insuffisante. Les contraintes évoquées apparaissent en effet comme des causes potentielles suspendues dans leur portée tant que pas été mesurée leur incidence mentale. C'est dire que les contradictions décrites en amont ne peuvent devenir problématiques que si elles sont éprouvées, vécues, sans quoi elles ne restent que des abstractions, de l'ordre de la règle qui porte, comme le précise Ehrenberg, sur des relations, à comprendre au sens formel du terme :
- « la réalité humaine, en tant qu'elle est sociale, n'est pas composée de faits positifs, mais de faits relationnels. » (Ehrenberg, 2011).
- 80 Les règles d'un jeu ne sont pas le jeu, elles ne sont rien sans les joueurs, seulement des virtualités. Aussi, s'il y a un sens à les considérer comme cause, ce n'est uniquement qu'en fonction de personnes, réelles et concrètes, individuelles et singulières, qui peuvent s'en trouver affectées.

- 81 Faire valoir exclusivement un niveau de détermination en excluant un autre, quand ils n'existent que dans une essentielle articulation, porte alors vers des fausses alternatives dont les propos suivants sont exemplaires :

« faut-il mettre en évidence des corrélations statistiques entre des facteurs de risques, des atteintes à la santé et différentes dimensions de l'organisation du travail pour objectiver le stress, au risque d'exclure la dimension subjective du rapport au travail, ou faut-il au contraire se centrer sur les dynamiques subjectives au risque de psychologiser, voire de culpabiliser, les salariés qui expriment un malaise ? » (Almudever, 2010, cité in Loriol, 2010).

- 82 Pourquoi faudrait-il choisir sur un mode exclusif, et comment alors comprendre par quel ressort ces faits sociaux, économiques et organisationnels auraient pour conséquence une souffrance mentale chez tel professionnel, en deçà de cette évidence communément partagée. « Psychologiser » paraît là signifier déchoir en exigence intellectuelle, voire se livrer à une regrettable « culpabilisation », quand il s'agit là simplement et conséquemment de suivre ces vecteurs de transmission et tenter de saisir, par exemple, en quoi peut consister le rapport entre l'imposition de quotas laitiers décidée dans une lointaine commission et le passage à l'acte de tel producteur qui s'est pendu dans sa grange. S'il existe tout à la fois une radicale hétérogénéité de ces événements, il ne pas y avoir de discontinuité complète entre eux. Toute démarche préventive serait d'ailleurs dans ce cas sans objet puisqu'elle ne peut intervenir que sur ces chaînes causales.

- 83 Nous citons le commentaire étendu de l'auteur à ce questionnement car il révèle les limites de la mono-disciplinarité, alors que des apports explicatifs essentiels se trouvent pourtant exposés. La fausse alternative suggère en effet une fausse solution :

« L'analyse peut dépasser l'opposition entre individu et organisation, mais aussi entre subjectivité et objectivité, en postulant que les difficultés plus ou moins importantes que rencontrent les salariés dans leur travail et les contraintes qu'ils subissent ne font sens que dans un contexte socioéconomique et un ensemble particulier de relations sociales ; que la façon de gérer ces contraintes, de rendre compte des problèmes et du malaise qui en découlent éventuellement, s'inscrit également dans un ensemble de règles collectives, de rapports de force, de représentations collectives à chaque fois spécifiques et qui vont encadrer le vécu au travail. Autrement dit que le stress, la souffrance ou les risques psychosociaux sont des constructions sociales » (Loriol, 2010).

- 84 Le sociologue propose donc, pour garder une posture estimée objective, de s'en tenir à une lecture uniquement sociologique Il n'y aurait donc pas besoin d'expliquer par quelle magie telles ou telles conditions de travail vont s'impliquer dans une autolyse, alors que telles autres paraissent favoriser une vie meilleure. Une compréhension constructiviste des phénomènes sous-jacente à une sociogenèse des souffrances au travail ne saurait aucunement impliquer l'irréalité des processus qui se jouent mentalement. Il ne suffit pas de réduire le mental au « vécu », puis ignorer ce dernier, et enfin affirmer que la souffrance est une construction sociale pour effacer la réalité les processus qui se déploient ensuite. Les contradictions du niveau social ou organisationnel se prolongent en conflits internes à l'individu, ce qui conduit vers ce champ intermédiaire qui est le lieu du « lien social psychisé » (Giust-Desprairies et Giust-Ollivier, 2010) et que Winnicott a décrit comme « espace transitionnel » (1975) : déstructuré par les contradictions, ce lien psychosocial ne peut plus soutenir un bon fonctionnement mental, ce que nous abordons par les thèmes de l'isolement et de l'identité.

5.1 L'isolement

- 85 Dans la population française, comme en milieu agricole, il y a plus de veufs, de divorcés et de célibataires que de personnes mariées et en charge d'enfants parmi les personnes qui se sont suicidées. L'isolement est donc tout d'abord celui des personnes dont l'environnement familial est dispersé ou absent, ce qui coïncide encore assez largement avec les conditions d'exercice professionnel et de mode de vie dans les exploitations agricoles. Bourdieu faisait du célibat le symptôme de l'effondrement de la société paysanne et de ses valeurs (Bourdieu, 1962). Cette situation dépasse donc significativement ce qui peut être entendu par « absence de ressources » ou de « support social », puisqu'il s'agit tendanciellement du résultat d'une décomposition des cohésions sociales et, au-delà, d'une solitude humaine et existentielle mettant en question les alliances et appartenances collectives, et finalement les identités personnelles.
- 86 L'isolement endémique des agriculteurs est intimement lié à la modernisation et, sans être en soi porteur de contradictions, il s'impose comme motif majeur de « déliaison psychosociale ». Sa signification est toutefois plurielle et parfois équivoque. Les causalités restent en effet indéfinies et complexes entre solitude et dépression, par exemple, et cet isolement peut être considéré autant comme effet d'une histoire antérieure que comme une cause assez immédiate d'un passage à l'acte suicidaire. Alphanéry et coll. (1989) estiment qu'un repli sur soi peut entraîner une dépression et des problèmes d'alcoolisme qui, assortis d'une liquidation judiciaire de l'exploitation, mènent à des suicides. À l'inverse, il peut être également constaté que le repli, le sentiment d'échec et d'impuissance ne sont pas à l'origine d'une dépression, mais tout autant les signes de la dépression elle-même, voire même, en tant que symptôme, sa conséquence. D'où une relative incertitude de cet isolement dans son rapport aux autres conditions de vie et de travail. Genet et Martz suggèrent que celui qui s'avance vers l'éventualité du passage à l'acte suicidaire a déjà fait l'épreuve de toute une série de suicides symboliques, par exemple la désertification d'un corps désinvesti, subi « comme un lieu contraignant de souffrance, une prison en somme ». L'aspect social est par définition consubstantiel à cette désocialisation qui n'existe cependant que par et pour celui qui en fait l'épreuve :
- « Suicide social aussi : il n'y a plus d'autre qui vous soutienne, il n'y a que des étrangers. À ce stade, la solitude est radicale, on ne tient plus à rien. La parole elle-même n'offre aucun recours : personne ne peut comprendre, il n'y a plus rien à dire. » (Genet et Martz 2012).
- 87 Une analyse de l'isolement et de la solitude susceptibles de conduire à un suicide semble pouvoir s'inscrire dans une problématique explicite du lien en posant en vis-à-vis les déliaisons psychiques et les déliaisons sociales et de l'organisation du travail, suivant ici la perspective ouverte par Dejours :
- « Qu'un suicide puisse se produire sur le lieu de travail indique que toutes ces conduites d'entraide et de solidarité, qui n'étaient ni plus ni moins qu'une prévention des décompensations assumée par le collectif de travail se sont effacées des usages ordinaires de la vie de travail » (Dejours et Bègue 2009).
- 88 Cette conjonction de ruptures est à considérer comme désarticulation conjointe des défenses individuelles et collectives, c'est-à-dire consubstantiellement psychiques et sociales, cas particulier de la relation entre ce que le sociologue Touraine a décrit comme « garants métasociaux » (Touraine, 1992) et ce que le psychanalyste Kaës a analysé, explicitement en vis-à-vis, comme « garants métapsychiques » (Kaës, 2009).

5.2 L'identité professionnelle

- 89 La quasi-totalité des difficultés et contradictions évoquées jusqu'ici se sédimentent et se cristallisent dans la sphère de l'identité professionnelle, qui constitue en tant que telle une part de l'identité subjective puisque le travail porte en soi un processus de subjectivation essentiel, et « quand celui-ci est bloqué ou empêché, le travail devient aliénant » (Molinier et Flottes, 2006.).
- 90 Les représentations collectives et personnelles de cette identité fonctionnent comme surface de projection des multiples déterminations mentionnées jusqu'ici. L'identité professionnelle et personnelle se déstructure, sans doute moins du fait de ces « carences » souvent alléguées que par les tensions, devenues indépassables, qui émanent pour une très large part de contradictions externes intériorisées : ce mouvement d'appropriation et d'intériorisation est le vecteur de ces processus critiques. La culpabilité par exemple est l'une des voies essentielles de l'intériorisation de ces tensions et conflits, la honte en est une autre, agissant plus directement sur l'axe narcissique de l'identité personnelle. Ce qui apparaît comme contradiction dans le champ social ou dans l'organisation du travail s'intériorise initialement comme conflit psychique, en brisant les régulations et défenses qui se déploient dans l'entre-deux transitionnel du singulier et du collectif. C'est dans cet espace tiers entre la personne et le monde que les ressorts identitaires se trouvent atteints par ces conflictualités. Dans ce registre apparaissent deux zones de fragilisation majeures :
- Il s'agit tout d'abord de la (non-)reconnaissance du travail effectué et, de facto, de celui qui a effectué le travail. Ce qui s'entend au titre de reconnaissance sociale s'étend de la rémunération financière à la rétribution symbolique, la première tendant à se donner comme équivalent comptable de la seconde, sans y être aucunement réductible. Si l'on peut concevoir qu'« il est faux de penser que l'on travaille pour être reconnu. Nous cherchons plutôt à être reconnus pour travailler. » (Molinier, 2011), le désaveu d'autrui portant sur la reconnaissance de la réalité du travail, qui se manifeste à travers la quasi-totalité des impasses dans lesquelles se trouvent piégés les agriculteurs, peut manifestement gravement détériorer le rapport à soi-même, et devenir source de souffrance mentale. La chronicisation de cette situation s'associe à des phénomènes dépressifs ou peut également développer un sentiment de persécution (Dejours, 2010). Ajoutons que les niveaux de conflictualité critique sont eux-mêmes modelés par l'histoire. En effet, « l'essentiel des conflits sociaux dans nos sociétés a porté jusqu'ici sur les inégalités économiques. [...] À la lutte pour le partage des biens aurait succédé la lutte pour la reconnaissance sociale. » (Bernoux, 2011). L'assouplissement des frontières entre groupes sociaux et parfois la déstructuration des appartenances a ajouté aux revendications matérielles une incertitude identitaire.
 - Il s'agit ensuite du sens de l'activité. C'est à partir de la question des valeurs, et plus largement du sens et du non-sens engagés dans le travail agricole et qualitativement appréhendé que l'on peut mieux cerner les significations qui entourent l'acte suicidaire, et les messages dont il est porteur, ce qui vaut plus largement pour les souffrances exprimées dans les pathologies dépressives. Il s'agit de considérer les conclusions qui peuvent être tirées de ce constat : « vouloir rester agriculteur, ça n'a plus de sens » (Sainte-Marie, 2004 :4). Et c'est cette perte de sens dans leur métier qui aggrave ou provoque la rupture d'avec l'environnement (Vivéa, 2007). Le rapport est assez immédiat entre qualité du travail et construction de soi, et a contrario dans la dégradation de l'un et de l'autre : « la critique adressées à l'éleveur sont une part des contraintes inhérentes à son travail. [...] elle est

source de souffrance en ce qu'il est dénigré à la fois pour ce qu'il fait et pour ce qu'il est. » (Bonnaud et Nicourt, 2006). Et de ces tensions contradictoires résultent une déstructuration mentale que l'on pourrait résumer à ces questions, formulées par l'actuel ministre de l'agriculture, décrivant ainsi le désarroi de nombreux petits producteurs : « Qui suis-je ? Qu'attend-on de moi ? Quel est mon avenir ? » (Le Foll, 2006).

- 91 Apparaît ici cette question essentielle du pouvoir d'agir, en particulier lorsque celui-ci se trouve contrarié, voire empêché, qui se fonde et se manifeste dans l'activité professionnelle sans pour autant s'y réduire. Si ce pouvoir d'agir peut se définir comme
 « un ensemble d'attentes et de capacités à satisfaire ou à réaliser sous peine de voir l'intégrité des humains menacée (Bidet, 2007) » (Bernoux, 2011),
- 92 ces considérations ouvrent dès lors sur une anthropologie du travail, dont les questions de l'appropriation et de la reconnaissance fournissent les bases. Un positionnement à ce niveau anthropologique surplombant permettrait sans doute de donner une meilleure cohérence à l'analyse compréhensive de ces phénomènes stratifiés qui sous-tendent le geste suicidaire.

6. Conclusion

- 93 L'hypothèse qui a orienté cette analyse est que plusieurs formes de contradictions apparaissant à différents niveaux de réalité participent, sans exclusive mais de manière essentielle, à une causalité impliquée dans les contextes suicidaires des agriculteurs/éleveurs. Nous avons présenté différentes figures de ces contradictions dans les registres économique, social, professionnel et psychique. Une description en termes de contradictions au travail, parmi d'autres dynamismes qui restent à explorer, semble plus satisfaisante que l'utilisation de la combinatoire cumulative des « facteurs de risque ». Cette dernière perspective ne prend en effet pas suffisamment en considération la synergie qui opère entre lesdits facteurs, si l'on entend par ce terme des forces actives, lesquelles justement peuvent s'opposer dans d'insurmontables contradictions et s'impliquer dans la destruction de ceux qui en constituent le lieu réel de manifestation, à savoir les personnes.
- 94 La perspective adoptée a ainsi tenté de corréliser les différents domaines où ces contradictions se manifestent, visant à échapper aux lectures trop circonscrites à un périmètre spécialisé, ou bien trop médicalisantes. Le clivage est souvent très et trop marqué entre les lectures exclusivement sociologiques, économiques, organisationnelles ou psychologiques, qui posent implicitement une « théorie du sujet » qui situe celui-ci tout en intériorité, confinant au psychologisme, ou tout en extériorité, relevant du sociologisme, mais bien souvent nulle part. Les impasses symptomatiques se comprennent mieux en examinant les projections des conflictualités hétérogènes dans les espaces intermédiaires qui sont ceux de la personne, ce qui s'aborde au titre du lien et de sa destruction.
- 95 Les injonctions contradictoires émanant de la société, la non-reconnaissance du travail effectué, ou la perte de sens de l'activité ne sont des problèmes que pour ceux qui vivent ces conflits, relevant en dernière instance de l'intime de la personne, ce qui invite à questionner aussi le champ psychique⁸ non pour y chercher une cause première et dernière, en y recensant par exemple les personnes réputées « fragiles », mais pour y considérer un lieu où le non-sens engendré par les doubles ou multiples contraintes

provoquent une déliaison interne parfois radicale. Il s'agit en effet toujours, à chaque fois, d'une personne qui souffre et qui se suicide. Le sens et le non-sens, s'il est le contrecoup de dispositifs incohérents que nous avons tenté de désigner, émergeant en amont de la personne, n'existent que pour celui ou celle qui en fait l'épreuve. En substance, nous pouvons comprendre l'effet pathogène de ces contradictions comme des « attaques » de ces liens, selon l'expression de Bion (1959), qui structurent intimement, c'est-à-dire mentalement les personnes. Ces déstructurations surgissent comme l'effet de mouvements contradictoires dans l'ordre de la force et du sens (Ricoeur, 1969) qui décrivent en quelque sorte la propagation des mouvements de déliaison depuis un contexte collectif jusqu'aux singularités des processus mentaux. Cette coalescence de contradictions qui apparaissent en amont finit par se cristalliser dans les modalités et finalités d'exercice du métier, les conditions de vie et, ultimement, dans l'équilibre mental.

- 96 Nous avons tenté d'esquisser la description d'une configuration dense de contradictions dans ce cadre spatio-temporel de la modernisation de l'agriculture en France dans la seconde partie du XXe siècle, comme surgissant des profondeurs de l'histoire politique et économique pour désagréger les communautés paysannes. Le point de vue d'un chercheur de l'INRA semble confirmer ce constat

« L'histoire de ce changement [la modernisation] est quand même celle d'une destruction/reconstruction. Pour moi, cela évoque une souffrance. Le mot n'a pas été prononcé, mais je pense que cette réalité est présente, tout comme le mot »traumatisme« » (Marloi, 2010),

BIBLIOGRAPHIE

même si l'auteur reconnaît que « ce mot est un peu fort pour la France ». Le mouvement de modernisation du monde agricole est manifestement un pourvoyeur majeur de ces contradictions dommageables pour nombre de professionnels, dont également certains de ses promoteurs. Il n'est toutefois aucunement affirmé que cette relation soit biunivoque, et il ne s'est agi ici que de souligner les aspects problématiques de la modernisation, au regard des motifs suicidaires, sans préjuger des aspects bénéfiques de cette (r)évolution pour les producteurs et le reste de la société.

Almudever, B. (2010). Problématique des risques psychosociaux et médecine du travail : processus de construction de nouveaux objets et rôles professionnels. *Archives des maladies professionnelles et de l'environnement*, 71, 3, 275-279.

Alphandéry, P., Bitoun, P., Dupont, Y. (1989). *Les Champs du départ. Une France rurale sans paysans ?* La Découverte, Paris.

Alphandéry, P., Billaud, J.P. (2009). Retour sur la sociologie rurale. Introduction. *Etudes rurales*, 183, 9-22.

Baudelot, C., Establet, R. (2006). *Suicide, l'envers de notre monde*. Seuil, Paris.

Bedel, P. (2009). *Testament d'un paysan en voie de disparition*. Presses de la Renaissance, Paris.

- Béguin, P., Dedieu, B., Sabourin, E. (2011). *Le travail en agriculture : son organisation et ses valeurs face à l'innovation*. L'Harmattan, Paris.
- Béguin, P., Pueyo, V. (2011). Quelle place au travail des agriculteurs dans la fabrication d'une agriculture durable ? *PISTES*, 13, 1. <https://pistes.revues.org/1708>
- Bernoux, P. (2011). Reconnaissance et appropriation : pour une anthropologie du travail. *Esprit*, octobre, 158-168.
- Berthod-Wurmser, M., Ollivier, R., Raymond, M., Villiers, S., Fabre, D. (2009). *Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural*. Rapport de l'Inspection générale des affaires sociales et du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux. Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, 218 p.
- Bidet, A. (2007). Le travail entre corps et technique. *Communications*, 81, 215-223.
- Bion, W. R. (1959). Attaques contre la liaison. Dans *Réflexion faite*, pp. 105-123, PUF, Paris.
- Bonnaud, L., Nicourt, C. (2006). Les éleveurs de porcs face à leurs détracteurs en Dordogne et dans le Finistère. *Etudes rurales*, 177, 55-68.
- Bossard, C., Santin, G., Guseva Canu, I. (2013). *Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants. Premiers résultats*. INVS. www.invs.sante.fr/pmb/invs/%28id%29/PMB_11740
- Bourdieu, P. (1962). Célibat et condition paysanne. *Études rurales*, 5-6, 32-135.
- Bourdieu, P. (2002). *Le Bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*. Seuil, Paris.
- Dupont, Y., Caille, A., Viget, A., Mallet, C., Terrail, J.P., Mary, A. (1987). Sorcellerie, bocage et modernité. *Cahiers du LASA*, 7.
- Champenois, J. (1979). Condition de vie et de travail des salariés agricoles. *Ergonomie et amélioration des conditions de travail en agriculture*. Rodez, 29-30 Avril, pp. 30-34.
- CNRS (2003). Agriculture : la grande mutation. *Le Journal du CNRS*, 158-159, 20-29.
- Collectif (2011). Histoire de l'épidémiologie des facteurs de risque. *Revue d'histoire des sciences*, 64.
- Daniellou, F. (2005). Santé au travail. *Sciences humaines*, hors-série.
- DARES (2010). Les risques psychosociaux au travail : les indicateurs disponibles. *Dares Analyses*, décembre, 81.
- De Raymond, A., Tétart, G. (2012). Aux bords du champ. *Agricultures et sociétés contemporaines. Terrains & travaux*, 20, 5-13.
- Dejours, C. (2003). *L'évaluation du travail à l'épreuve du réel. Critique des fondements de l'évaluation*. INRA Editions, Paris.
- Dejours, C. (2010). *Le Facteur humain*. PUF, Paris.
- Dejours, C., Bègue, F. (2009). *Suicide et travail : que faire ?* PUF, Paris.
- Delesalle, N. (2011). Le blues des gardes de l'ONF. *Télérama*, 3212-3213, 31.
- Duby, G. (1977). *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'occident médiéval, t. I (France, Angleterre, Empire IXe-XVe siècle) [1962]*. Flammarion, Paris.
- Dufumier, M. (2011). *Sécheresse : le cri d'alarme d'un agronome* (interviewé par Philippe Merlant). *La Vie*, 6 juin. www.lavie.fr/actualite/france/secheresse-le-cri-d-alarme-d-un-agronome-06-06-2011-17445_4.php

- Ehrenberg, A. (2011). La crise du symbolique et le déclin de l'institution : quels sont les arguments ? Quelle est l'alternative épistémologique ? *Cliniques méditerranéennes*, 83, 55-66.
- FNSEA (2012). *Fnsea matin*. Numéro Spécial Présidentielles.
- Furtos, J. (2008a). L'apparition du sujet sur la scène sociale et sa fragilité : la précarité de la confiance. Dans, *Les Cliniques de la précarité. Contexte social, psychopathologie et dispositifs*, ed J. Furtos, pp. 11-22, Masson, Paris.
- Furtos, J. (2008b). Le syndrome d'auto-exclusion. Dans, *Les Cliniques de la précarité. Contexte social, psychopathologie et dispositifs*, ed J. Furtos, pp. 118-132, Masson, Paris.
- Genet, H., Martz, D. (2012). *La lumière noire du suicide*. Erès, Toulouse.
- Germain, A. (2011). *Aurélien Péchard, 24 ans, fier d'être agriculteur*. Ouest-France, vendredi 27 mai.
- Gillet, M., Guigon, S., Jacques-Jouvenot, D. (2002). Le patrimoine, fondement identitaire de la profession agricole. Dans, *Agriculteurs, ruraux et citadins. Les mutations des campagnes françaises*, ed J.-P. Sylvestre, pp. 91-108, Educagri, Dijon.
- Giust-Desprairies, F., Giust-Ollivier, A.C. (2010). La fabrication du risque psychosocial ou la neutralisation de la conflictualité. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 10, 29-40.
- Guyotat, J. (1980). *Mort, naissance et filiation, études de psychopathologie sur le lien de filiation*. Masson, Paris.
- Halbwachs, M. (2002). *Les Causes du suicide [1930]*. PUF, Paris.
- Hervieu, B. (2010). Fin ou retour des paysans, en France et en Europe. Dans, *Agricultures et paysanneries du monde*, ed. B. A. Wolfer, Editions Quæ, Versailles.
- Hervieu, B., Purseigle, F. (2009). Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation. *Etudes rurales*, 183, 177-200.
- Hervieu, B., Viard, J. (2001). *L'Archipel paysan. La fin de la république agricole [1996]*. Editions de L'Aube, La Tour d'Aigues.
- Hirsch, J. K. (2006). A review of the literature on rural suicide : risk and protective factors, incidence, and prevention. *Crisis*, 27, 4, 189-199.
- Jacques-Jouvenot, D., Laplante, J.J. (2009). *Les maux de la terre : regards croisés sur la santé au travail en agriculture*. Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues.
- Johnson, J, TARRIER, N, GOODING, P. (2008). An investigation of aspects of the cry of pain model of suicide risk : the role of defeat in impairing memory. *Behaviour Research and Therapy*, 46, 968-975.
- Judd, F., Cooper, A.M., Fraser, C., Davis, J. (2006). Rural suicide - people or place effects ? *Australian and New Zealand Journal of Psychiatry*, 40, 3, 208-216.
- Kaës, R. (2009). *Les Alliances inconscientes*. Dunod, Paris.
- Knox, K.L., Conwell, Y., Caine, E.D. (2004). If suicide is a public health problem, what are we doing to prevent it ? *American Journal of Public Health*, 94, 1, 37-45.
- Kroll, J.C., Pouch, T. (2012). Régulation versus dérégulation des marchés agricoles : la construction sociale d'un clivage économique. *L'Homme et la société*, 183-184, 181-206.
- Laplante, J.J. (2011). Un entrelacs de difficultés. *BIMSA*, 111, février.
- Laurent, C., Rémy, J. (2004). Multifonctionnalité, activités, identités. *Les Cahiers de la multifonctionnalité*, 7, 5-15.

- Laurent, C., Maxime, F., Mazé, A., Tichit, M. (2003). Multifonctionnalité de l'agriculture et modèles de l'exploitation agricole. *Économie rurale*, 273-274, 134-152.
- Le Foll, S. (2006). *Parce que le monde change, il est vital de repenser le projet de l'agriculture*. www.lefoll.net/uploads/media/livre_A4__imprimable_.pdf
- Lorenzo, C., Vermeulen, S., Leonard, R., Keeley, J. (2009). *Land grab or development opportunity ?* IIED/FAO/IFAD, London/Rome, 130 p.
- Loriol, M. (2010). La construction sociale du stress : entre objectivation, subjectivité et régulations collectives des difficultés au travail. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 10, 111-124.
- Maclouf, P. (1981). Inadaptation sociale et marginalité collective. *Action et recherches sociales*, 4.
- Malassis, L. (1959). La politique agricole de 1946 à 1958. La recherche d'une politique agricole. *Économie rurale*, 39-40, 233-251.
- Marloi M. (2010). Fin ou retour des paysans, en France et en Europe. Dans, *Agricultures et paysanneries du monde*. Ed Bernard A. Wolfer, Editions Quæ, Versailles.
- Maziz, L. (2011). Chez les agriculteurs, le taux de suicide est trois fois plus élevé que chez les cadres. *Le Monde*, 26 janvier. www.lemonde.fr/societe/article/2011/01/25/agriculteurs-francais-du-mal-etre-au-suicide_1470416_3224.html
- Mazoyer, M., Roudart, L. (2002). *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*. Seuil, Paris.
- Mendras, H. (1967). *La fin des paysans ; suivi d'une réflexion sur la fin des paysans vingt ans après [1984]*. Actes Sud, Arles.
- Mendras, H., Tavernier, Y. (1969). *Terres, paysans et politique*. SEDEIS, Paris.
- Messages du Secours catholique (1985). *Un avenir sans campagne ?* 372, juin.
- Middlebrook, D.L., LeMaster, P.L., Beals, J., Novins, D.K., Manson, S.M. (2001). Suicide prevention in American Indian and Alaska native communities : a critical review of programs. *Suicide and Lifethreatening Behavior*, 31, 132-149.
- Miquel, P. (2006). *La France et ses paysans. Une histoire du monde rural au XXe siècle*. Archipoche, Paris.
- Molinier, P., Flottes, A. (s.d.). *Les approches en cliniques du travail en France*. Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail. www.college-risquespsychosociaux-travail.fr/site/Revue-Psychologie-clinique-francaise.pdf
- Molinier, P., Porcher, J. (2006). À l'envers du bien-être animal. Enquête de psychodynamique du travail auprès de salariés d'élevages industriels porcins. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 1, 55-71.
- Molinier, P. (2011). Les approches cliniques du travail, un débat en souffrance. *Sociologie du travail*, 53, 1.
- Mouret S. (2005). Travailler en élevage industriel de porcs : « On s'y fait, de toute façon c'est comme ça. » *Travailler*, 14, 21-46.
- Mundler, P., Rémy, J. (2012). L'exploitation familiale à la française : une institution dépassée ? *L'Homme et la société*, 183-184, 161-179.
- National Health Scotland (2013), *National guide on suicide prevention in rural areas*. www.healthscotland.com/uploads/documents/21002-SuicidePreventionInRuralAreasReferenceDocument.pdf

Nicourt, C., Soron, O. (1989). Incidences de quelques innovations sur les conditions de travail des agriculteurs. *Économie rurale*, 192-193, 110-114.

Nicourt, C., Soron, O. (s.d.). *Incidences des mutations techniques sur le travail des agriculteurs. Le cas d'une commune rurale du Périgord noir, 1919-1939*. Institut de l'Information Scientifique et Technique.

O'Connor, R.C., O'Connor, D.B. (2003). Predicting hopelessness and psychological distress : the role of perfectionism and coping. *Journal of Counseling Psychology*, 50, 362-372.

Observatoire de la Formation des Prix et des Marges des produits alimentaires (2011). *Rapport au parlement, dit rapport « Chalmin »*. 240 p. http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/110106_Rapport_Chalmin_filmere_bovine.pdf

O'Connor, RC, Fraser, L, Whyte, MC, MacHale, S, Masterton, G. (2008). A comparison of specific positive future expectancies and global hopelessness as predictors of suicidal ideation in a prospective study of repeat self-harmers. *Journal of Affective Disorders*, 110, 207-214

Olivier-Salvagnac, V., Legagneux, B. (2012) L'agriculture de firme : un fait émergent dans le contexte agricole français ? *Etudes rurales*, 190, 2, 77-97.

Pagès, A. (2001). Pauvreté et exclusion en milieu rural français. *Etudes rurales*, 159-160, 97-110.

Pochon, A. (2003). Les vingt ans de l'agriculture durable. *Agrobiosciences*, Almanach 2003.

Pochon, A. (2009). *Le scandale de l'agriculture folle. Reconstruire la politique agricole européenne*. Editions du Rocher, Monaco.

Pochon, A., Houee, P., Maise, G., Salmon, J. (2010). 50 ans de développement agricole : quels enseignements pour l'avenir ? *L'agriculture demain*, 9 avril. www.agriculturedemain.fr/docs/9avril.pdf

Porcher, J. (2002). « Tu fais trop de sentiment ». Bien-être animal, répression de l'affectivité, souffrance des éleveurs. *Travailler*, 8, 111-134.

Porcher, J. (2005). Élevage/industriel : penser l'impensable ? *Travailler*, 14, 9-20.

Pouch, T. (2012). La terre : une marchandise ? Agriculture et mondialisation capitaliste. *L'Homme et la société*, 183-184, 9-13.

Priole, P. (2011). *Les Fruits de ma colère. Plaidoyer pour un monde paysan qu'on assassine*. Robert Laffont, Paris.

Purseigle, F. (2010). *Les agriculteurs dans leur environnement local*. Positions & Attentes, Assemblée annuelle Coop de France - Métiers du grain, 15 novembre.

Rambaud, P. (1973). *Société rurale et urbanisation [1969]*. Seuil, Paris.

Rasmussen, S.A., Fraser, L., Gotz, M., MacHale, S., Mackie, R., Masterton, G. (2010). Elaborating the cry of pain model of suicidality : testing a psychological model in a sample of first-time and repeat self-harm patients. *British Journal of Clinical Psychology*, 49, 5-30.

Ricoeur, P. (1969). *Le Conflit des interprétations. Essais d'herméneutique*. Seuil, Paris.

Roullaud, É. (2012). L'élargissement du front de la contestation de la PAC. La Confédération paysanne au sein des coalitions transectorielles. *Terrains & travaux*, 20, 53-68.

Sainte-Marie, J. (2004). *Paysan, ce n'est plus une vie*. 10ème Université d'été de l'Innovation rurale.

- Salmona, M. (1985). *Autonomie et techniques en agriculture : L'épopée familiale, les modèles d'identification dans la transmission et la création des systèmes techniques autonomes*. L'Autonomie Sociale Aujourd'hui, CEPS/CREA, Presses Universitaires de Grenoble.
- Salmona, M. (1994). *Les paysans français. Le travail, les métiers, la transmission des savoirs*. L'Harmattan, Paris.
- Salmona, M. (2003). Les champs de la détresse. *Agrobioscience Agenda*, 44-47.
- Santiago-Delefosse, M. (2002). *Psychologie de la santé. Perspectives qualitatives et cliniques*. Mardaga, Liège.
- Soubiale, N. (2010). *Entre innovation et tradition : les agriculteurs face aux mutations organisationnelles et technologiques dans leur métier*. <http://raudin.u-bordeaux3.fr/oat/wp-content/uploads/Synthese-risques-psychosociaux.pdf>
- Stack, S. (2003). Media coverage as a risk factor in suicide. *Journal of Epidemiology and Community Health*, 57, 4, 238-240.
- Stark, C. (2008). Suicide in Rural Areas. Dans, *Suicide : Strategies and Interventions for Reduction and Prevention*, ed. S Palmer, pp. 48-68 Routledge, London.
- Stark, C.R., Riordan, V., O'Connor, R. (2011). A conceptual model of suicide in rural areas. *Rural and Remote Health*, 11, 16-22.
- Théry, L. (2010). Introduction. Dans, *Le Travail intenable. Résister collectivement à l'intensification du travail* [2006]. La Découverte, Paris.
- Touraine, A. (1992). *Critique de la modernité*. Fayard, Paris.
- Vivéa (2007). *Formation et publics fragilisés, Projet Kaléinove*. www.vivea.fr/internet/Pages/Documents/Kaleinove/kaleinove_formation_et_publics_fragilis%C3%A9s.pdf
- Williams, J.M.G., Pollock, L. (2001). Psychological aspects of the suicidal process. In, *Understanding suicidal behaviour : the suicidal process approach to research, treatment and prevention*. Ed. : C. van Heeringen, pp. 76-94, John Wiley, Chichester.
- Williams, J.M.G. (2001). *Suicide and attempted suicide*. Penguin, London.
- Winnicott, D.W. (1975). Objets transitionnels et phénomènes transitionnels. Dans, *Jeu et réalité. L'espace potentiel*. Ed D. W. Winnicott, pp. 7-39, Gallimard, Paris.
- Wisner, A. (1972). *Textes généraux sur l'ergonomie*. Rapport CNAM, n° 24.
- Wittezaele, J.J. (ed.) (2008). *La double contrainte. L'héritage des paradoxes de Bateson*. De Boeck Université, Bruxelles.

NOTES

1. Cf. l'analyse critique de ce modèle par M. Santiago-Delefosse (2002).
2. La liste suivante est proposée: « Male sex; Mental illness; Substance misuse; biological factors; genetic predisposition; problem-solving deficits, avoidant coping, reduced positive future thinking and impulsivity » (Stark et coll., 2001).
3. Ainsi, « The ability to cope with the situation is affected by a range of factors including views on seeking help, social networks and service availability. » (Stark et coll., 2001).
4. Bien que critiquée, cette modélisation est adoptée par les auteurs qui soulignent précisément le manque de clarté dans les mécanismes à l'œuvre : « some intervention efforts in rural areas

have been criticised as being 'atheoretical' and lacking clarity in the mechanism of their effect (Middelbrook et coll., 2001) » (Stark et coll., 2001).

5. Cf. « Williams posits as associated with an elevated risk of suicide due to the activation of the "learned helplessness script". Learned helplessness is the realisation that there is no relationship between individual action and outcome. Williams and Pollock (2001) proposed that suicidal behaviour is reactive and the response ("the cry") to a situation that has three components: defeat, no escape, and no rescue. » (Stark et coll., 2001).

6. Cette « ambition » est en coïncidence assez complète avec le mouvement de modernisation de l'agriculture : « Le modèle de développement d'une région passe par son faible taux d'actifs agricoles. [...] On cite volontiers l'Allemagne comme modèle de développement, qui n'a conservé que 14,7 % de ses agriculteurs à la terre, de même que les Pays-Bas ou la Suède. En France, on se félicite que la population active masculine agricole soit passée de 3 320 000 d'individus au recensement de 1954 à 3 millions en 1961. On estime à 50 000 par an le nombre de ceux qui abandonnent le travail de la terre. Le III^e Plan de modernisation et d'équipement, rendu public en 1957, présente comme une victoire cette baisse des effectifs agricoles. Il faut rendre le champ libre pour la machine. Ni hommes ni bocages ! [...] En France, on montre du doigt les départements, jugés archaïques, qui conservent plus de 20 % de paysans. » (Miquel, 2006).

7. Cf. ce témoignage de Jean Salmon : « Je me suis installé en 1970 et deux ans plus tard, nous avons construit une stabulation pour 50 vaches laitières selon le modèle de la recherche agronomique de l'époque, imposée par les agents de la direction départementale de l'agriculture, avec une grande cour extérieure découverte, qui a servi d'atelier pédagogique pour de nombreuses séances de vulgarisation... mais comprenait zéro mètre cube de fosse et 10 m² de fumière. Vingt ans plus tard, lors de la mise aux normes, il n'y avait plus qu'un seul coupable des pollutions induites : moi, l'agriculteur... » (Pochon et coll., 2010).

8. Cf. cette appréciation inhabituelle de la part d'un sociologue : « Comme ils accordent également de l'importance à l'identité que confère le travail, il ne faut pas sous-estimer les risques de rupture, et nous approchons les situations critiques que les seuls outils du sociologue ne suffisent pas à traiter » (Pagès, 2001).

RÉSUMÉS

Au-delà des facteurs de risque habituellement recensés, l'analyse des contextes d'actes suicidaires dans le domaine agricole requiert de prendre en considération une grande diversité de registres impliqués (économiques, sociaux, techniques, culturels, organisationnels, familiaux et personnels) et de s'interroger sur la dynamique des processus qui les traversent. Cet article met en perspective la convergence, à ces différents niveaux de détermination, de la figure générique de la « contradiction », suivant les différentes formes où elle peut se manifester (double lien, disqualification, désaffiliation, déculturation, déclassement, répression des affects, précarisation, etc.). Cette lecture transversale permet de mieux situer les processus de fragilisation et les dynamiques critiques qui apparaissent dans des contextes initialement éloignés du travail concret et viennent ensuite « attaquer les liens » pour se cristalliser dans des situations d'impasses affectant durement les pratiques professionnelles, la vie familiale et personnelle, et finalement la santé mentale agriculteurs/éleveurs.

Beyond the risk factors usually identified, the analysis of contexts of suicidal acts in agriculture requires taking into account a wide variety of involved registers (economic, social, technical, cultural, organizational, personal and family) and wonder about the dynamic processes that cross them. This article puts into perspective the convergence, at these different levels of determination, of the generic figure of « contradiction », according to the different forms in which it can occur (double link, disqualification, cancellation, deculturation, downgrading, repression of emotions, casualization). This transverse glance helps to situate the process of embrittlement and dynamic critical that appear in contexts initially distant from the actual work and then come « attack links' to crystallize in situations of impasse affecting professional practice hard family and personal life, and finally the farmers / breeders mental health.

Más allá de los factores de riesgo frecuentemente identificados, el análisis del contexto de los actos suicidas en la agricultura requiere tener en cuenta una amplia variedad de registros implicados (económicos, sociales, técnicos, culturales, organizativos, familiares y personales) e interrogarse sobre la dinámica de los procesos que los atraviesan. Este artículo pone en perspectiva la convergencia en los diferentes niveles de determinación, de la figura genérica de la "contradicción", siguiendo las diferentes formas en que puede manifestarse (doble enlace, descalificación, desafiliación, aculturación, desclasificación, represión de los afectos, precariedad, etc.). Esta lectura transversal permite situar de mejor manera los procesos de la dinámica de fragilización y las dinámicas críticas que aparecen en los contextos inicialmente alejados del trabajo concreto y luego vienen a "atacar a los enlaces" cristalizándose en situaciones de estancamiento que afectan duramente las prácticas profesionales, la vida familiar y personal, y eventualmente la salud mental de los agro-productores y criadores.

INDEX

Mots-clés : agriculture, suicide, santé mentale, conflit, lien

Keywords : agriculture, suicide, health, conflict, link

Palabras claves : agricultura, suicidio, salud, mental, vínculo

AUTEUR

PHILIPPE SPOLJAR

Chercheur au Centre d'Histoire des Sociétés, des Sciences et des Conflits (EA 4289), Université de Picardie Jules-Verne (Amiens)